

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MALANGE

Nombre de membres		
Afférents CM	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
10	10	8

SEANCE ORDINAIRE DU 08 juillet 2025

L'an deux mil vingt cinq, le huit juillet à dix-neuf heures³⁰ le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur GUIBELIN Hervé, Maire.

Délibération – 025.2025 -

Présents : Hervé GUIBELIN, Elfi BARBARIN, Martine BARBIER, Ludovic BRASSEUR, David CHECHILLOT, Pascal COURDEROT, Emilie PARROT, Antoine PRIEUR-DREVON

Date de convocation
27 juin 2025

Absents excusés : Stéphanie BLANCHON GRENOT, Mathias GIRARDIN qui donne pouvoir à Antoine PRIEUR-DREVON

Date de l'affichage
11 juillet 2025

Absent :

Secrétaire de séance : Pascal COURDEROT

Devis exploitation des bois hiver 2025/2026

David CHECHILLOT n'a pas pris part à la délibération.

Vu les devis reçus pour l'exploitation des bois de la forêt de la serre pour les parcelles 2, 3, 7, 10, 13 et 25 concernent l'abattage et le débardage des grumes ainsi que le façonnage et le débardage du bois énergie,

Considérant les tarifs respectifs de 11 € le m³ pour les grumes et de 23 € la tonne pour le bois-énergie,

Le Conseil municipal, après avoir échangé, valide les 2 devis par 8 voix pour.

Conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus

Le secrétaire,
Pascal COURDEROT

Le Maire,
Hervé GUIBELIN



Envoyé en préfecture le 11/07/2025

Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le 11/07/2025



ID : 039-213903081-20250708-2025_D025-DE

